

Opération **Carton Vert** 2018/2019

Mode d'emploi



Objectif :

Valoriser les comportements exemplaires durant les rencontres de football.

Mise en place (par le club recevant) sur les championnats de Ligue U15G & U15F :

Désigner un **observateur** (éducateur, dirigeant, parent...) **pour chaque équipe**. Les observateurs ne devront « s'intéresser » qu'au comportement des joueurs(ses) de l'équipe dont ils ont la charge.

Pour aider ces observateurs, le club peut leur remettre une **Fiche d'Observation**.

Modalités d'attribution :

A la fin de chaque rencontre, les observateurs se concertent avec l'arbitre pour désigner, ou non, **les joueurs(ses) qui méritent un Carton Vert (1 par équipe maximum)**.

L'arbitre pourra lui aussi remettre un **Carton Vert (1 par match maximum)**.

Attribution du Carton Vert non obligatoire !

Seuls les comportements « exemplaires » doivent être mis en avant !

Trois **Cartons Verts maximum** pourront donc être distribués à l'issue du match.

Le motif de la désignation doit être annoncé lors de la remise des **Cartons Verts** en fin de rencontre (terrain ou vestiaires) en s'appuyant sur les **5 valeurs « PRETS »** (cf. Fiche d'Observation).

Les **Cartons Verts** doivent ensuite être **renseignés dans la Feuille de Match Informatisée (FMI)** par l'arbitre, dans l'onglet « discipline », pour pouvoir être identifiés et pris en compte.

Promotion et Récompense :



Le club postera sur les réseaux sociaux une photo des lauréats lors de la remise du **Carton Vert** en mentionnant leur identité, le match et :

- **#CARTONVERT** et **@LBFOff** sur Twitter
- **#CARTONVERT** et **Ligue de Bretagne de Football – Officiel** sur Facebook.

Un classement régional, voire national, sera établi pour récompenser les équipes et les joueurs(ses) ayant reçu le plus de Cartons Verts.

